



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Rhone
Question écrite n° 6430

Texte de la question

M Jean-Claude Gayssot appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire car 800 emplois en dix ans, un tiers des effectifs, ont déjà été supprimés dans cette entreprise. Après la liquidation de plusieurs pans de l'industrie française ces dernières années, notamment la tannerie et la chaussure, la ville d'Annonay souffre déjà fortement du chômage et des lourdes conséquences sociales qu'il entraîne. « Renault Vehicules industriels » est une entreprise nationale, des mesures particulières doivent être donc prises, notamment le développement du site d'Annonay. « Renault Vehicules industriels » doit se doter d'une gamme complète FRL, assurer le remplacement des modèles arrêtés, peut augmenter la production de certains véhicules (S 45, R 312). En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de s'appuyer sur la loi Loti afin que « Renault Vehicules industriels » réalise les cars et bus en remplacement des 10 000 véhicules âgés de plus de quinze ans et entend réagir pour que « Renault Vehicules industriels » soit le fournisseur officiel des jeux Olympiques à Albertville (1 000 véhicules nécessaires).

Texte de la réponse

Reponse. - En dix ans, l'effectif total de la société Renault Vehicules industriels à Annonay a été réduit de 24 p 100. 106 personnes ont été concernées en application du dernier plan d'amélioration de la compétitivité (PAC) ; ces personnes ont toutes été reclassées ou ont opté pour le départ volontaire. Actuellement, pour faire face à une amélioration de l'activité d'Annonay, liée plus particulièrement à la bonne commercialisation de l'autocar FR1, il est envisagé de procéder à la réaffectation d'environ 100 personnes qui avaient été mises à la disposition d'autres unités de la société RVI. En dépit des difficultés financières rencontrées par l'entreprise, les investissements liés au développement de nouveaux produits ont été maintenus à un niveau élevé tant pour les activités autocars et autobus que pour les camions. Ainsi sera complétée la gamme d'autocars de tourisme FR1 et renouvelée celle des autocars de ligne. Enfin, selon les informations recueillies auprès de l'entreprise, Renault Vehicules industriels a été désigné récemment comme fournisseur officiel d'autocars et d'autobus pour les jeux Olympiques d'hiver d'Albertville en 1992.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6430

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3509